

Manifeste pour un Festival accessible à toutes et tous



Le Pass Accessibilité

En 2025, le Festival de la Cité inaugure le Pass Accessibilité, conçu avec et pour des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un engagement collectif, un appel à l'attention, un geste de soin mutuel qui s'adresse à toute personne qui prend part au Festival (bénévoles, staff et public).

Pourquoi ce Pass ?

Le Festival n'est pleinement vivant que lorsqu'il est accessible au plus grand nombre. Ainsi, le Pass a été pensé pour faciliter la participation des personnes en situation de handicap. Il permet de reconnaître les besoins spécifiques et donner à chacun·e·x sa place. Comme les autres lieux de culture, le Festival de la Cité a la responsabilité éthique de se rendre accessible et inclusif.

Pour qui ?

Il n'est pas nécessaire de se justifier pour obtenir ce Pass. C'est à chaque personne de juger de son utilité pour elle-même.

Il s'agit d'un badge qui peut être demandé à l'avance ou retiré sur place aux stands infos. Il est utile de le porter de façon visible, afin que les bénévoles et le public puissent reconnaître que les personnes porteuses du Pass sont prioritaires dans certaines situations (p.ex. places assises ou plateformes), et/ou qu'elles peuvent avoir besoin d'une aide.

Ce que le Pass permet

- Accès facilité aux places assises prioritaires (indiquées par le pictogramme du Pass, à l'avant, sur le côté) et aux plateformes PMR. Pas toutes les scènes n'en disposent (voir page Accessibilité du site).
- Une attention particulière des bénévoles dans les zones très fréquentées et aux bars (p.ex. lecture de ce qu'il y a sur la carte aux personnes malvoyantes, prise en considération que les personnes malentendantes vont peut-être passer par un support écrit pour communiquer ou simplement que certaines personnes ont besoin de plus de temps)
- Le soutien du staff pour favoriser un environnement respectueux et accueillant.
- La sensibilisation du public.

Ce que le Pass ne permet pas

- Ce n'est pas un coupe-file (par exemple pour les bars ou les toilettes).
- Ce n'est pas reconnu par les transports publics.
- Ce n'est pas une garantie d'avoir des places assises.